
CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Vingt-huitième session du Comité de pilotage

28-29 mai 2013

Parlement européen, Bruxelles

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Le point sur les développements récents à l'OMC

Les membres du Comité de pilotage seront mis au courant des derniers développements intervenus dans les négociations commerciales multilatérales et de la situation du Cycle de Doha, en particulier la préparation de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC (Bali, 3-6 décembre 2013).

3. Poursuite du dialogue de haut niveau avec des membres du Groupe de réflexion sur l'avenir du commerce mis en place par le Directeur général de l'OMC

A la dernière session de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Genève, novembre 2012), les parlementaires ont eu l'occasion d'engager un dialogue avec des membres du Groupe de haut niveau chargé de dresser un bilan du système commercial multilatéral, d'analyser les moteurs du commerce d'aujourd'hui et de demain, et de se pencher sur les implications d'un commerce mondial ouvert au 21^{ème} siècle. Le Comité de pilotage pourra poursuivre ce dialogue avec des membres du Groupe de réflexion et il aura en primeur un aperçu du rapport final du groupe, qui sera rendu public prochainement.

4. Préparatifs de la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC

Conformément aux Règles de procédure de la Conférence parlementaire sur l'OMC, une réunion parlementaire parallèle doit se tenir à chaque fois qu'une conférence ministérielle de l'OMC a lieu. En application de ce principe, la prochaine session de la Conférence parlementaire se tiendra à Bali. Des consultations préliminaires se sont tenues à cette fin avec le Parlement indonésien en tant qu'hôte technique de la réunion. Les membres du Comité de pilotage seront appelés à examiner les dispositions à prendre en vue de la préparation et de la tenue de la réunion, à savoir :

- a) **Dates et lieu de la réunion**
- b) **Modalités des débats, y compris réunions parallèles**
- c) **Thèmes à inscrire à l'ordre du jour**
- d) **Rapporteurs et intervenants**
- e) **Résultats attendus de la réunion**
- f) **Liste des organisations internationales et autres à inviter en tant qu'observateurs**
- g) **Calendrier des préparatifs**

Une attention particulière devra être portée au choix du thème, aux sujets à retenir pour les réunions-débat et aux candidatures des orateurs invités. Les membres du Comité de pilotage sont invités à réfléchir à ces questions à l'avance afin d'avoir un échange de vues plus productif à Bruxelles.

5. Organisation d'une éventuelle réunion supplémentaire lors de la Conférence ministérielle de Bali

Le programme officiel de la Conférence ministérielle devrait être assorti d'un certain nombre de manifestations parallèles organisées par des groupes de la société civile dans un lieu autre que celui qui abritera la Conférence elle-même, mais accessible à toutes les personnes dûment accréditées. Le Secrétariat de l'OMC a indiqué que l'une des salles de ce lieu pourrait accueillir pendant une durée relativement courte (deux ou trois heures) une réunion parlementaire qui se tiendrait avec l'appui logistique de l'OMC, y compris l'interprétation. Idéalement, cette réunion serait organisée en partenariat avec d'autres intervenants, comme les milieux d'affaires représentés par la Chambre de commerce internationale. Le Comité de pilotage est invité à examiner cette proposition étant entendu que, en raison de différences dans les règles de participation, la réunion proposée ne pourrait pas se tenir sous l'égide de la Conférence parlementaire sur l'OMC et aurait lieu à une date différente.

6. Adoption d'une déclaration

Le Comité de pilotage a décidé jadis qu'il était souhaitable de relayer l'opinion des parlementaires auprès des négociateurs de l'OMC de façon plus systématique, notamment en faisant adopter par le Comité de pilotage à chacune de ses sessions futures une déclaration ou un texte succinct. Les membres du Comité examineront donc un projet de déclaration sur la base des informations actualisées recueillies au titre des points 2 et 3 de l'ordre du jour.

7. Questions diverses

*

*

*

Note : les points 2 et 3 de l'ordre du jour seront examinés dans l'après-midi du mardi 28 mai 2013 lors d'une séance conjointe du Comité de pilotage et de la Commission du commerce international (INTA) du Parlement européen qui se tiendra de 15 à 17 heures. Les autres points de l'ordre du jour seront examinés par le Comité de pilotage à sa deuxième séance qui aura lieu dans la matinée du 29 mai. Dans l'après-midi, les membres pourront visiter le "Parlamentarium", nouveau centre des visiteurs du Parlement européen, où se tient une exposition permanente reposant sur un dispositif multimédia qui permet de découvrir le travail du Parlement européen et des autres institutions de l'Union européenne.